

QUESTIONNAIRE TELE-SUIVI COVID 19

Mise en ligne du questionnaire le 30 avril 2020 auprès des Infirmiers d'exercice libéral et mixte de la région de Nouvelle Aquitaine, inscrits au Tableau de l'Ordre (**11 373 envois mail dont 45 % ont reçu et ouvert le mail**).

Arrêt de l'enquête à **6 jours** et exploitation des résultats le 06 Mai 2020 avec 98,3 % des résultats obtenus en 3 jours.

Nombre de réponses = 647 soit 13,50 %.

RESULTATS

Public : Infirmiers de la région Nouvelle-Aquitaine

1. Comment estimez-vous votre niveau d'information concernant la mise en place et la réalisation du télé-Suivi ?

[Plus de détails](#)

648

Réponses



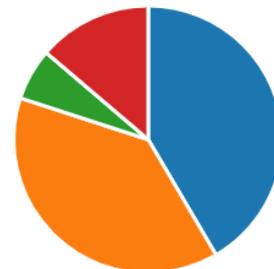
Note moyenne : 3.22

Le niveau d'information sur la pratique du Télé Suivi a été estimé à **3,22/6**.

2. Quelles ont été vos sources d'informations concernant cette modalité d'exercice ?

[Plus de détails](#)

	L'Ordre National des Infirmiers	439
	La Caisse Primaire d'Assuranc...	406
	Aucune	66
	Autre	145



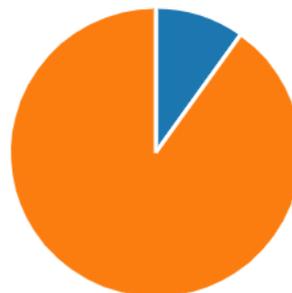
L'information a été diffusée par **l'Ordre infirmier (42 %)**, la CPAM (38 %) ou les autres sources (14 %) où les syndicats professionnels représentent 6%.

Malheureusement, 6 % des répondants indiquent ne pas avoir été informés.

3. Avez-vous réalisé le Télé-Suivi d'un patient ?

[Plus de détails](#)

 Oui	64
 Non	584

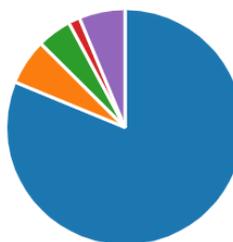


À cette question **90 % répondent ne pas avoir fait de Télé suivi** (soit 584 infirmiers)

4. Combien de Télé-Suivi avez-vous réalisé depuis l'autorisation de cette pratique (20 Mars 2020) ?

[Plus de détails](#)

 1 à 5	52
 6 à 10	4
 11 à 15	3
 16 à 20	1
 Plus de 20	4



Sur les 64 infirmiers ayant assuré des Télé-Suivis, la répartition du nombre de Télé-Suivi sont les suivants :

- De 1 à 5 = 51 répondants, soit 81 %.
- De 6 à 10 = 4 répondants, soit 6 %.
- De 11 à 15 = 3 répondants, soit 5 %.
- De 16 à 20 = 1 répondant, soit 2 %.
- Plus de 20 = 4 répondants, soit 6 %.

À noter que les Infirmiers libéraux de Nouvelle Aquitaine ont réalisé plus de 208 Télé suivis sur les 12 départements que représente la région Nouvelle Aquitaine.

5. Quels outils avez-vous utilisés pour la réalisation du Télé-Suivi ?

[Plus de détails](#)

 Logiciel métier	7
 Smartphone (Viso-consultation)	30
 Téléphone (Audio-consultation)	42



Les modalités de Télé-Suivi sont majoritairement réalisées par **téléphone (Audio-consultation = 53 %)** soit **par smartphone (Visio-consultation = 38 %)**. L'utilisation d'un logiciel métier n'a été réalisée que dans 9 % des cas.

6. Dans quel cadre avez-vous réalisé le Télé-Suivi ?

[Plus de détails](#)

● Sortie d'hospitalisation	5
● Après une consultation par un...	60

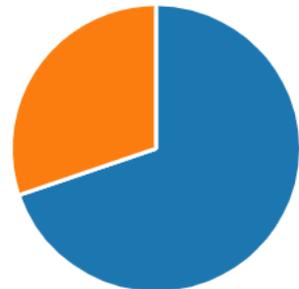


Les 123 Télé-Suivis ont été initiés dans la majorité des cas **après une consultation par un médecin libéral 92%** et seulement 8% en sortie d'hospitalisation.

7. Selon vous existe-t-il des freins concernant la réalisation du Télé-Suivi ?

[Plus de détails](#)

● Oui	452
● Non	196



Tous les infirmiers répondants expriment qu'il existe des **freins à la pratique du Télé Suivi pour 70 %** des répondants.

8. Si oui, lesquels ?

[Plus de détails](#)

● Absence de prescription médi...	253
● Déplacement au domicile inév...	216
● Télé-Suivi effectué par un autr...	148
● Autre	104

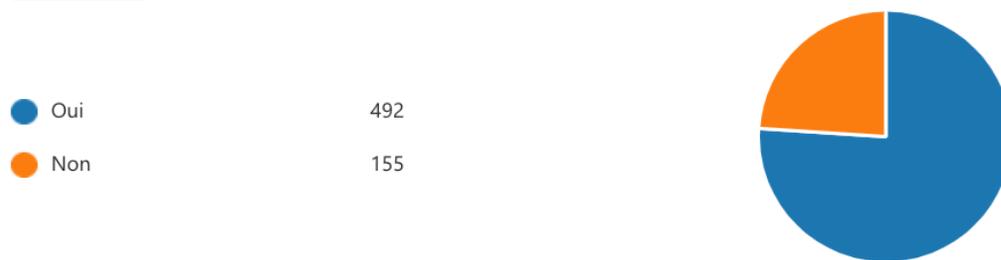


Les freins à la réalisation du Télé-Suivi sont évoqués dans les proportions suivantes :

- Pour 253 infirmiers (35 %) la non-prescription par les médecins sont à l'origine de l'absence de Télé suivi.
- Pour 216 infirmiers (30%), c'est la nécessité impérieuse de se déplacer au domicile par d'autres soins.
- Pour 148 infirmiers (20%), c'est le Télé-Suivi réalisé alors par une structure de soins ou un autre professionnel de santé qui est pointé du doigt comme cause de non-réalisation par un professionnel infirmier libéral.
- En quatrième lieu, c'est les problèmes technologiques et cognitifs des patients âgés qui sont mis en avant.

9. Souhaitez-vous que le Télé-Suivi perdure après le 31 Mai 2020 et soit étendu à d'autres situations ?

[Plus de détails](#)



Enfin, à une grande majorité des Professionnels (491 réponses soit 76%) interrogés ont plébiscité la poursuite de ce dispositif après le 31 mai 2020 (Décret n° 2020-277).

Enfin, le nombre de réponses par département de Nouvelle Aquitaine reflète tout à fait le ratio des professionnels infirmiers libéraux observé au Tableau de l'Ordre.

10. Quelle est votre département d'exercice

[Plus de détails](#)

● 16	21
● 17	80
● 19	32
● 23	16
● 24	53
● 33	190
● 40	41
● 47	27
● 64	94
● 79	16
● 86	25
● 87	52

